

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

28

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **11 DECEMBRE 2025**

Objet de la délibération :

**LA CROIX VALMER
OPERATION « CŒUR
DE VILLAGE
»PARTICIPATION A LA
CONSULTATION DE
BAILLEURS EN VUE DE
L'ACQUISITION EN
L'ETAT FUTUR
D'ACHEVEMENT DE
LOGEMENTS**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU,
Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Patrick EVEILLEAU,
Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN,
Valérie RIALLAND

Rodolphe ARNAUD, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Bruno BAIXE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Catherine BASCHIERI, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND
Delphine GROSSO, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Carmen
COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Marc LAURIOL, Dominique LAIN,
Jacques PEYROT

Représentants du CSE présent : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

La SOCIETE PUBLIQUE LOCALE MEDITERRANEE a lancé une consultation auprès de
bailleurs en vue de la vente en l'état futur d'achèvement de logements sur le site
dénommé Cœur de Village situé sur la commune de LA CROIX VALMER

Dans ses attendus, la S.P.L.M indique que le programme prévisionnel consiste en
l'acquisition en VEFA de 101 logements répartis comme suit :

- ✓ 1^{ère} tranche Ilot AD : 23 logements en BRS et 35 places de stationnements enterrées
- ✓ 2^{ème} tranche Ilot C : 5 logements locatifs sociaux et 5 places de stationnements enterrées
- ✓ 3^{ème} tranche Ilots EF-G : 73 logements locatifs sociaux et 73 places de stationnements enterrées.

La consultation porte sur l'acquisition en l'état futur d'achèvement 23 BRS et 78 logements LLS à édifier par la SPLM. Etant précisé que le cahier des charges autorise pour la partie BRS le candidat à proposer l'achat de la charge foncière afin de réaliser en maîtrise d'ouvrage directe les logements en accession sociale à la propriété.

Les cahiers des charges des prescriptions techniques fournis lors de la consultation font ressortir des qualités architecturales avec notamment l'aménagement d'un parc privatif arboré et la réalisation d'espaces d'agrément.

Les prestations offertes pour les logements locatifs sociaux sont qualitatives et sont conformes aux prescriptions attendues par Var Habitat.

Considérant la forte présence existante de Var Habitat sur la commune de La Croix Valmer et l'intérêt stratégique de proposer des logements abordables sur cette zone particulièrement tendue du département, il est important que Var Habitat puisse se positionner sur cet appel à candidatures.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Var Habitat à étudier l'appel à candidature
- le Directeur Général à déposer au nom de Var Habitat, une offre d'acquisition des logements LLS et / ou des produits d'accession sociale (BRS ou autre), ainsi qu'une variante concernant l'achat de la charge foncière de la partie en BRS
- Le Directeur Général à faire une offre par produit LLS et / ou BRS ou autres produits d'accession sociale, limitée à une mise de fonds propres de 30 % du bilan global de l'opération

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI